



CBRN

Centres of Excellence

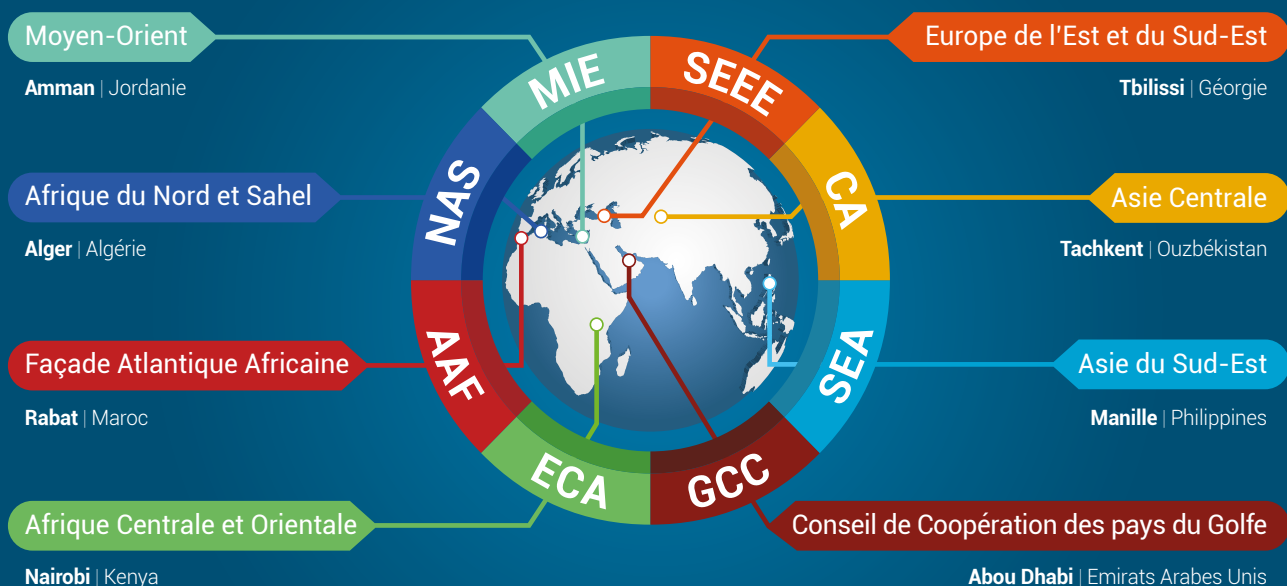
Une initiative de l'Union européenne

L'Initiative de l'Union européenne (UE) des Centres d'Excellence (CdE) pour la réduction des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC) est financée et mise en œuvre par le biais de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI), principal instrument de coopération internationale de l'UE soutenant les initiatives de sécurité et les activités de consolidation de la paix dans les pays partenaires.

L'objectif de l'Initiative est d'atténuer les risques et de renforcer la gouvernance en matière de sécurité, en tenant compte des risques de toute nature, au profit des pays partenaires de l'UE, sur une base volontaire et selon leur demande. Sous la responsabilité des points focaux nationaux NRBC et de leurs équipes nationales interministérielles, l'UE apporte son soutien à la mise en œuvre d'un large éventail d'activités qui inclut l'évaluation des risques et des besoins, les plans d'action nationaux et régionaux, les formations, les modules de formation des formateurs, les exercices sur le terrain, sur table, et en temps réel (y compris transfrontaliers), dans tous les pays partenaires (64) et les Bureaux régionaux (8).

L'initiative est dirigée par le Service des IPE (Instruments de la politique étrangère) de la Commission européenne, en étroite coordination avec le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Le Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR) fournit aux Pays partenaires le support technique nécessaire, alors que l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) assure la cohérence et l'efficacité de la coopération aux niveaux national, régional et international. D'autres organisations internationales et/ou régionales ainsi que des experts, contribuent aussi à l'initiative. L'initiative compte soixante-quatre pays partenaires dans huit régions du monde et représente le plus grand programme extérieur de sécurité civile de l'UE.

Le réseau des Centres d'Excellence NRBC est constitué de 64 pays partenaires, regroupés autour de 8 régions, chacune facilitée par un Bureau régional :



Financé par
l'Union européenne

Avec le soutien de





LE RESEAU DES CdE NRBC DE L'UE

Un point focal national est désigné par chaque pays partenaire pour faciliter la création d'une équipe nationale NRBC, chargée de la mise en œuvre de l'initiative au niveau national. Les points focaux nationaux sont soutenus par un Bureau régional hébergé par l'un des pays partenaires de la région. Chaque Bureau régional est composé d'un Directeur de Bureau ainsi que d'un coordinateur régional des Nations unies. Le Bureau est chargé d'assurer la coopération et la coordination entre les pays partenaires et les parties prenantes régionales et internationales concernées. Chaque Bureau régional bénéficie d'une assistance technique NRBC sur site et d'un support sur demande pour tous les aspects de gouvernance de la sécurité NRBC.



DU NIVEAU NATIONAL AU NIVEAU REGIONAL

Avec le soutien de l'Initiative et l'assistance technique et scientifique du Centre commun de recherche de l'UE, le point focal national et son équipe nationale procèdent à une évaluation nationale des risques et des besoins qui fournit une base complète et cohérente pour établir un plan d'action national NRBC.

Cela permet aux pays partenaires de définir leurs objectifs prioritaires dans le domaine de la réduction des risques NRBC. Ils peuvent partager les résultats pour construire des projets communs et formuler (ou définir/élaborer) une approche régionale intégrée.



Plus d'informations peuvent être trouvées sur
www.cbrn-coe.eu